

AVANT-PROPOS

En 1955, au début de l'été, Maurice Dayet, alors président de la Société française de Numismatique, évoquait l'inconstance de nos connaissances des monnaies gauloises dans les départements établis sur l'antique terre des Séquanes. Son attention était en effet particulièrement sollicitée par le problème des monnaies du Mont Afrique (Côte-d'Or). Certains historiens régionaux n'avaient-ils pas tiré du classement des Séquanes, conformément aux ouvrages de référence, de soixante-cinq pour cent des espèces de types celtiques trouvées sur cet oppidum, la conclusion que ce site et, par conséquent, celui de Dijon avaient dû en un temps appartenir à ce grand peuple ! aux yeux des numismates, un tel raisonnement est actuellement simpliste, en vérité, car ils n'ignorent pas la fragilité des jugements attributifs anciens, souvent issus du hasard d'observations locales non confrontées avec celles du voisinage, ni le danger de ne pas tenir compte des facteurs complexes de la circulation des monnaies, n'impliquant pas des relations commerciales directes entre peuples et dont le mépris expose à bien des mécomptes. Au siècle dernier, les préoccupations des savants s'étendaient le plus souvent à tous les domaines de l'archéologie et la numismatique n'en était qu'une rubrique ; ainsi ne pouvaient-ils guère discerner en spécialistes les problèmes profonds. Leur souci de doter la science d'instruments de classement, catalogues et atlas, les a portés à édifier de belles constructions, apparemment logiques, justifiées par les premières constatations, et, parfois aussi dans la suite, à écarter avec soin les acquisitions discordantes. A la faveur de méthodes plus précises, l'erreur devrait nécessairement apparaître de nos jours et l'ensemble de l'édifice en être ébranlé. Particulièrement dans la numismatique des Séquanes les difficultés se sont manifestées dans toute leur ampleur, appelant une reconstruction destinée à donner aux diverses séries leur estampille scientifique de probabilité ou d'authenticité établie. Pour reprendre l'œuvre, il faut se pencher de près sur les découvertes monétaires faites dans le pays.

Malheureusement, le caractère précieux et souvent immédiatement négociable des trésors monétaires est une des causes du déficit de l'archéologie en ce domaine. Il s'aggrave par le fait de l'insuffisance, d'un degré parfois incroyable, des rapports laissés par nos devanciers. Leurs perspectives, ne l'oublions pas, n'étaient pas les nôtres et ainsi ont-ils eu en main des dépôts dont bien souvent ils n'ont pas songé à dénombrer les composantes ; à nous laisser des descriptions même approximatives, à noter seulement les métaux ou les alliages rencontrés. Pour le seul département du Jura, auquel nous allons consacrer cette étude, trop de trouvailles sont pratiquement perdues ; elles ont été faites, nous le savons, mais leur composition sera toujours ignorée et nous fait grandement défaut. Les auteurs avaient le moyen d'affirmer ces découvertes, mais ils ont omis de s'informer ou peut-être n'ont-ils pas eu à leur portée l'instrument de référence nécessaire. A partir de 1841 cependant, l'*Atlas* de Lelewel offrait un livre honnêtement illustré et très propre à identifier un bon nombre des espèces gauloises courantes.

Il ne sert à rien de se lamenter sur l'indigence des données et sur le caractère flagrant des fausses solutions trop longtemps en vigueur ; le problème étant connu, il convient de le résoudre. Et ainsi, sans rien nous dissimuler des difficultés de la tâche, aboutissons-nous, avec Maurice Dayet, au projet de conjuguer nos efforts et d'essayer de dresser, pour les départements correspondant à l'ancien domaine des *Sequani*, un répertoire des lieux de trouvaille attestés, un catalogue des types signalé ou reconnaissables, un inventaire des séries et même des épaves conservées dans les dépôts publics du pays comme en des collections étrangères au Jura, une recension des publications, tant pour les trouvailles que pour les émissions identifiées.

Deux ans plus tard, l'un de nous était invité à rencontrer à Besançon M. Lucien Lerat, doyen de la Faculté des Lettres, qui avait précisément entrepris l'énorme programme de publier le catalogue des collections archéologiques relevant de l'espace séquan. Notre dessein s'insérait donc *de plano* dans ce cadre. Et bientôt, sous la garantie de ce patronage, cette collaboration se concrétisait par la parution de deux catalogues, celui des monnaies gauloises de Besançon et celui des monnaies gauloises de Montbéliard.

Nous présentons aujourd'hui au lecteur un autre essai, cette fois consacré aux monnaies gauloises du département du Jura et pas seulement aux collections d'une ville. C'est que, sans doute, les matériaux sont moins nombreux que dans les musées du département du Doubs. Pourtant, si lacunaire que puisse s'avérer notre information, nous avons eu la chance, grâce en bonne part à la sagesse des conservateurs successifs du musée de Lons-le-Saunier, de disposer d'une liste particulièrement généreuse de provenances sûres et vérifiables. Nous avons obtenu soixante-six noms de lieu de découvertes, pour lesquels, dans quarante-six cas, une analyse plus ou moins complète des types représentés a été possible. En vérité, c'est une circonstance assez exceptionnelle, que nous n'avions pas rencontrée dans le Doubs ; nous espérons l'avoir exploitée selon le plan le plus pratique.

Dans une première partie, on pourra consulter un répertoire critique des lieux de trouvaille, avec carte, contenant les précisions relatives aux localisations, à la date des rencontres, au nombre des monnaies, à leurs types, la bibliographie des découvertes, dans la mesure du possible, et quelques observations, relatives à l'authenticité, par exemple.

La seconde partie nous donnera le catalogue critique et topographique des types monétaires découverts ; on y verra donc les descriptions sommaires et les références aux instruments usuels du classement, l'indication des provenances et des lieux de conservation et ; enfin, la bibliographie des types proprement dits. Les figures, sur la planche des reproductions, portent le numéro de la notice correspondante. Nous aurions désiré offrir une illustration bien complète, à raison d'une figure au moins par type, mais des difficultés matérielles de l'enquête ne l'ont pas permis.

La troisième partie sera constituée par l'inventaire des monnaies gauloises conservées dans les musées de Lons-le-Saunier, de Poligny et de Salins-les-Bains.

Divers appendices achèveront ce troisième fascicule numismatique des *Annales littéraires de l'Université de Besançon*.

La répartition des tâches a été aisée. Maurice Dayet a pris à sa charge les premiers contacts avec les personnes. Comtois d'origine, il connaît pleinement le pays et ses ressources ; archéologue et numismate depuis toujours, la prospection initiale des collections et les prises de moulages lui furent dévolues. Les identifications devant les plateaux ont été précisées en commun, quand il y a eut lieu. La bibliographie régionale fut l'affaire de Maurice Dayet, tandis que J.-B. Colbert de Beaulieu usait de ses fichiers pour la bibliographie générale et pour quelques cas régionaux particuliers ; comme il a, d'autre part, reçu la mission d'assurer l'unité des publications de l'archéologie monétaire gauloise, c'est à lui que revenait la responsabilité des documents préparatoires et de la rédaction. Il a été heureusement aidé par son aide technique du C.N.R.S., M. Pierre-Donat Labarrière. Madame Blind a bien voulu dessiner la carte des lieux ; la photographie est due aux soins professionnels de M. Michenet, de Champigny-sur-Marne.